Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501737-20251217-2025_1217_151-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 20 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 11 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 22 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 26

PRÉSENTS : M. Claude JAOUEN - M. Alain MORI - Mme Sophie LE DRÉAN-QUÉNEC'HDU - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - Mme Françoise LERAY - M. Mathieu GENTES - M. Serge ABRAHAM - Mme Gaëlle MESTRIES - Mme Sylvie VIROLLE - M. Michel LORÉE - Mme Béatrice VALETTE - Mme Marie-Christine GARNIER - M. Patrick MALLET - M. Laurent MOLEZ - Mme Sophie GAILLARD - Mme Séverine GAUGAIN - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Jean-Baptiste MARVAUD - M. Yves FEREY - Mme Christelle RENAUD - M. Marc-Olivier FERRAND.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Edith MACÉ, M. Jean-Michel PÉNARD, Mme Magali BERTIN, Mme Elise CARPIER

ABSENTS : M. Laurent JEANNE, Mme Lisa KLIMEK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise LERAY.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Marie-Edith MACÉ à M. Patrice DUMAS
Pouvoir de M. Jean-Michel PÉNARD à M. Alain MORI
Pouvoir de Mme Magali BERTIN à M. Claude JAOUEN
Pouvoir de Mme Elise CARPIER à Mme Ghislaine MARZIN

OBJET : 2025/1217/151 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE : TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501737-20251217-2025_1217_151-DE

Vu l'avis de la commission vie citoyenne et solidarités en date du 20 novembre 2025.

Madame Ghislaine MARZIN, adjointe au Maire en charge de la vie citoyenne et des solidarités, présente le rapport suivant :

Sur proposition de la commission vie citoyenne et solidarité réunie le 20 novembre 2025, il est proposé aux membres du Conseil municipal de délibérer sur une revalorisation des tarifs municipaux et des tarifs de location des salles municipales pour l'année 2026, comme indiqué sur les tableaux annexés à la présente délibération :

- tarifs municipaux tout public,
- tarifs municipaux de location de salles et de matériel municipal pour les associations locales.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2026.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 21 voix « POUR », 5 voix « CONTRE » (Mme Isabelle LE MARCHAND, M. Jean-Baptiste MARVAUD, M. Yves FEREY, Mme Christelle RENAUD et M. Marc-Olivier FERRAND),

- approuvent les tarifs municipaux pour l'année 2026 figurant en annexe,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Claude JAOUEN

MAIRIE DE MELESSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Françoise LERAY

MAIRIE DE MELESSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine - 35520